



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique a l'egard des retraites

Question écrite n° 10253

Texte de la question

M Philippe Mestre attire l'attention de M le ministre des postes, des telecommunications et de l'espace sur la revendication des retraites des P et T. Ceux-ci souhaiteraient obtenir la gratuite des frais forfaitaires d'accès au réseau, l'exonération de la redevance mensuelle d'abonnement et le forfait annuel de communication (1 500 taxes de base). C'est-à-dire avoir droit aux memes avantages en nature que les personnels en activite dans cette administration. Considerant qu'ils ont participe au bon fonctionnement de ces services pendant de longues annees, ils estiment qu'il serait juste que les avantages accordes a leurs collegues leur soient etendus. Aussi il lui demande quelle est sa position a ce sujet.

Texte de la réponse

Reponse. - Il a ete decide de concretiser le lien qui unit les retraites des PTT au service public pour lequel ils se sont devoues tout au long de leur carriere. Aussi, les anciens fonctionnaires des postes et telecommunications, titulaires d'une pension civile de l'Etat en paiement, beneficent, a partir du 1er octobre prochain, de la gratuite de l'abonnement telephonique et des redevances de location-entretien du poste de base.

Données clés

Auteur : [M. Mestre Philippe](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10253

Rubrique : Retraites : fonctionnaires civils et militaires

Ministère interrogé : postes, telecommunications et espace

Ministère attributaire : postes, telecommunications et espace

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 février 1989, page 944